



ÉTABLISSEMENT PUBLIC INTERDÉPARTEMENTAL

Yvelines • Hauts-de-Seine

Communiqué de presse

Le 2 juin 2017

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC INTERDEPARTEMENTAL YVELINES / HAUTS-DE-SEINE

Le 2 juin 2017

Le Conseil d'administration de l'Etablissement public interdépartemental Yvelines / Hauts-de-Seine (EPI 78 / 92), composé des Conseillers départementaux des deux assemblées et présidé par Patrick Devedjian, s'est réuni le 2 juin à Jouy-en-Josas.

Les élus ont notamment approuvé :

Le rapport relatif à l'activité des services de l'EPI 78 / 92. L'année 2016 a été marquée par la concrétisation des engagements pris pour favoriser l'efficacité des politiques publiques au plus près des besoins des territoires avec :

- La création des services interdépartementaux de l'archéologie préventive (5 chantiers engagés depuis 2016), de l'adoption, et d'entretien et d'exploitation du réseau routier départemental (1 915 km de routes départementales).
- La fusion des SEM d'aménagement. En 2016, 24 nouvelles commandes et 11 contrats d'études en cours ont été comptabilisés. Parmi les premières grandes opérations de Citallios : la transformation du Parc d'Affaires situé à Asnières en bord de Seine et celle de la Zac Rouget-de-Lisle à Poissy dans les Yvelines.
- La création d'un conseil de développement durable interdépartemental destiné à éclairer les futures politiques territoriales.
- Des groupements de commande qui ont pour avantage principal de faciliter la mutualisation des procédures de marchés et de contribuer à la réalisation d'économies d'échelle sur les achats. La massification permet de réaliser des économies sur les prix grâce à l'augmentation du volume d'achat (le gain d'ores et déjà mesuré est d'environ 30% en 2016/2017).
- le lancement par les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines, avec l'Agence Régionale de Santé, de l'avis d'appel à projet de la plateforme d'établissements et de services pour pallier le déficit de capacité d'accueil d'adultes en situation de handicap psychique ou d'autisme.

La stratégie de développement touristique interdépartementale Yvelines / Hauts-de-Seine. Les deux Départements apportent la contribution de l'Ouest francilien au schéma régional de développement du tourisme et des loisirs en Ile de France (2017-2021) en cours d'élaboration. Ils agiront ensemble en faveur de la réalisation de 7 enjeux stratégiques et 8 axes de travail.

Les deux Départements mettront chacun en œuvre les moyens humains et financiers nécessaires pour :

- Mettre la Seine et ses berges en tourisme,
- Renforcer le tourisme culturel,



ÉTABLISSEMENT PUBLIC INTERDÉPARTEMENTAL

Yvelines • Hauts-de-Seine

- Conforter l'Ouest parisien comme la destination « affaires » incontournable du Grand Paris,
- Accompagner le développement hôtelier,
- Structurer l'offre nature et rurale,
- Impliquer les habitants et les acteurs locaux dans le tourisme collaboratif,
- Accompagner l'employabilité dans le tourisme,
- Promouvoir l'offre touristique de l'Ouest parisien.

Pour ce faire, trois niveaux de gouvernance seront mis en place : la commission « Développement économique, Tourisme » de l'EPI, qui veillera régulièrement au respect des orientations stratégiques, un comité consultatif des professionnels Hauts-de-Seine/Yvelines qui pourra se réunir annuellement en séance plénière et régulièrement en commissions thématiques, et un comité technique réunissant la Mission tourisme du Département des Yvelines et l'Unité tourisme du Département des Hauts-de-Seine, pouvant être élargi à d'autres services départementaux selon les thématiques abordées et qui suivra au quotidien la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie interdépartementale.

Tous ces dispositifs sont mis en place sans aucune dépense supplémentaire pour le contribuable puisque les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines mettent à disposition les moyens des services des deux collectivités.

Depuis 2015, les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines travaillent à un rapprochement

Patrick Devedjian, Député et Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine, et Pierre Bédier, Président du Conseil départemental des Yvelines, partagent la même vision et la même ambition pour les Hauts-de-Seine et les Yvelines. Leur idée principale est de **réunir les capacités humaines et financières** des deux Départements pour **porter conjointement de grands projets capables d'améliorer le quotidien de leurs concitoyens.** L'objectif de ce rapprochement est de répondre aux attentes de leurs concitoyens qui demandent à vivre sur des territoires attractifs et qui attendent des politiques efficaces, cohérentes, et soucieuses de la bonne utilisation de l'argent public. Ces deux Départements ont une grande frontière commune, ils partagent, en outre, de nombreux axes de transports, dont la Seine, qui sont, depuis toujours, des points de développement majeurs pour leurs territoires.

Contacts presse

Conseil départemental des Hauts-de-Seine

Grégoire LÉBOUC

Tél. : 01 47 29 32 32

Courriel : glebouc@hauts-de-seine.fr

www.hauts-de-seine.fr

Conseil départemental des Yvelines

Inès CHARLES-LAVAUZELLE

Tél : 01 39 07 81 33

Courriel : icharleslavauzelle@yvelines.fr

www.yvelines.fr